

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	43 (1914)
<b>Heft:</b>	(10)
<b>Rubrik:</b>	Rapport général sur la question mise à l'étude par le comité de la Société fribourgeoise d'éducation pour la réunion annuelle de 1914

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# RAPPORT GÉNÉRAL

*sur la question mise à l'étude  
par le Comité de la Société fribourgeoise d'éducation*

POUR LA

## REUNION ANNUELLE DE 1914

---

### Rôle du dessin dans l'enseignement des différentes branches du programme<sup>1</sup>

---

#### PREMIÈRE PARTIE

##### Le dessin au service de l'enseignement du maître

---

###### A. — *Le croquis au tableau comme procédé d'intuition.*

La pédagogie moderne a établi d'une manière irréfutable la nécessité de l'intuition dans l'enseignement. Or, parmi les procédés intuitifs, il en est un qui, mis entre les mains

<sup>1</sup> « Peu de collaborateurs ont tenu compte du cadre et de la marche à suivre dans ce travail. Le fond même de la question a été laissé de côté pour faire place à l'importance du dessin et à sa méthodologie. Ces écarts regrettables n'ont pas permis aux rapporteurs d'utiliser les travaux personnels dans une mesure suffisante, de sorte

d'un maître habile, devient un auxiliaire puissant : nous avons nommé le dessin. Il soutient l'attention toujours un peu vagabonde des écoliers et excite l'intérêt dans les leçons, facteur indispensable du progrès.

Sans doute, l'observation directe de l'objet dans son milieu naturel est la meilleure intuition, mais cette observation n'est pas toujours possible. Le maître doit alors recourir à la représentation idéographique qui a le triple avantage d'être comprise de tous, de forcer vivement l'attention et de se prêter à une lecture très rapide.

A l'école, le maître a devant lui des élèves qui ne comprennent pas toujours ses expressions. Il a beau épuiser toutes les formules, toutes les comparaisons pour communiquer sa pensée : la parole abstraite suffit rarement à donner aux enfants une notion exacte des choses. Les mots demeurent souvent dans la mémoire par leur sonorité et leur physionomie écrite, sans que leur signification ait été saisie ; un petit dessin suffira à faire jaillir la lumière.

« Les esquisses, les croquis exécutés à grands traits, « rapides et sûrs avec des craies de différentes couleurs, » dit M. Dévaud dans son *Enseignement de l'histoire naturelle à l'école primaire*, illustrent et éclairent singulièrement « une leçon. L'instituteur s'épargne mille malentendus dans « ses définitions et ses explications, mille pénibles et imparfaites descriptions ; son enseignement est libre, vivant, « alerte. Celui qui ne sait pas dessiner demeure lent, embarrassé, lié au manuel, à ses gravures, aux tableaux qu'il « a sous les yeux. »

Le croquis est donc l'outil indispensable, continuellement à la portée du maître, collaborant à l'enseignement de toutes les branches, le perfectionnant, suppléant à l'insuffisance des mots pour l'expression de la pensée et faisant gagner un temps précieux. Il épargne bien des paroles inutiles et bien des déceptions.

« que le présent rapport, ne reflétant les idées et le travail que d'un petit nombre, présentera nécessairement des lacunes. » (*Rapport de M. Chablais.*)

A l'instar de ce qui se fait à Fribourg, ne serait-il pas avantageux de lire et de discuter les rapports de district dans des conférences d'arrondissement ?

*B. — Branches qui réclament le croquis<sup>1</sup>*

D'une manière générale, toutes les branches du programme peuvent bénéficier du dessin. Si, pour les unes, son concours est nécessaire, il est pour toutes un aide précieux. Parmi celles qui le réclament, citons la géométrie, la géographie, les sciences naturelles et la lecture. Mentionnons, parmi celles qui peuvent en user avec avantage l'histoire, l'instruction civique et le chant.

*Religion.* — Le catéchisme est certainement une branche dont l'étude est bien ardue. Pourquoi ne rendrions-nous pas notre enseignement plus vivant en faisant appel, tantôt à nos collections de tableaux et d'objets, tantôt au dessin proprement dit ? Ainsi, le baptême de Jésus rappellera le mystère de la Sainte Trinité ; la crèche de Bethléem, le mystère de l'Incarnation, le Crucifix, la Rédemption. Le dessin représentant les fonts baptismaux accompagnera l'étude du sacrement de baptême, la mitre de l'évêque et sa crosse, la Confirmation ; le tableau de l'enfant prodigue, la Pénitence ; un calice, quelques épis de blé, une grappe de raisin, l'Eucharistie, etc. Le péché vénial peut être illustré par un dessin représentant des imperfections apparentes aux élèves, et le péché mortel par un dessin laissant voir un vice fondamental.

Pour les récits bibliques, nous compléterons les tableaux par des croquis à la table noire. Sans passer en revue toute l'Ecriture Sainte, citons cependant quelques exemples. Des gerbes couchées autour d'une autre debout rappelleront les songes de Joseph ; sept épis vides et sept épis pleins, les songes de Pharaon ; le plan de la tente dressée comme temple dans le désert par Moïse avec les objets du culte, le séjour dans le désert, etc. Le partage du royaume de Salomon, les voyages de saint Paul, seront cartographiés au tableau.

*Lecture.* — La lecture tirera un grand parti du dessin, pour la technique même de cet art et pour l'explication des termes incompris. Ainsi, lors de l'étude du syllabaire, c'est le dessin qui donne à l'élève la première notion de la lettre à étudier. Pourquoi s'en tenir uniquement aux vignettes des tableaux Horner ? Pour les élèves peu doués, multiplions les dessins, à la condition toutefois que rien ne prête à la

<sup>1</sup> Les points suivants sont tirés du rapport de M. Chablais : religion, lecture, grammaire, écriture, calcul, sciences naturelles et travaux féminins.

confusion. Arrivés au tableau 27, le dessin d'un autel, d'une pelle, d'un volet, d'un bosquet, d'un verre, d'un trépied, etc., facilitera considérablement l'étude de cette page hérissée de difficultés. On procédera de même au tableau 28 pour les sons équivalents *c*, *k*, et *q* (une cave, un morceau de coke, une queue de chat) ; *c*, *ç* et *s* (un centime, un garçon, une cerise).

En écrivant avec de la craie d'une autre couleur les lettres à valeur muette, par exemple l'*s* du pluriel, le *nt* de la troisième personne du pluriel des verbes, l'*h* muet, etc., on arrivera plus rapidement à fixer les enfants sur ce point, et on facilitera le passage à la lecture courante, tout en préparant les voies à l'orthographe.

Le premier degré du livre de lecture, traitant de l'école, de la maison paternelle et de ses alentours, des vêtements, des parties du corps et de l'alimentation, renferme relativement peu de termes dont l'explication exige un croquis, puisqu'on a les objets sous la main. Par contre, le second et le troisième degré ne peuvent se passer des croquis du maître. Comment expliquer mieux que par le dessin la valeur des expressions : palmipède, ergots, bec voûté, circuits tortueux, antennes, etc. ?

Dans l'étude de la botanique, nous aurons le plus souvent la plante elle-même à notre disposition. Toutefois, nous pouvons rencontrer accidentellement des termes tels que : radicule, pédoncule, pistil, etc., sans que nous ayons sous la main la plante ou la fleur nécessaires à l'explication. En quelques traits, nous rafraîchissons la mémoire de l'enfant par une simple et courte explication. Dans le règne minéral, la vue d'une briqueterie, le dessin au tableau d'un haut fourneau ou d'un laminoir, en disent plus long que toutes les explications verbales.

Mais c'est au cours supérieur surtout que l'habileté du maître est mise à l'épreuve. Les lectures du troisième degré fourmillent de termes techniques. Comment, sans le dessin, expliquerons-nous les termes : ogive, encorbellement, meurtrière, créneaux, arc en plein cintre, hallebarde, potence, cimenterre, amphore et d'autres semblables ?

*Grammaire.* — Il semble, de prime abord, que le dessin n'a rien à faire avec la grammaire et l'orthographe. Pourtant un examen, même superficiel, nous convaincra que, là aussi, il peut apporter son tribut. Le dessin donne aux enfants une idée claire du singulier et du pluriel. Dessinons une pomme et écrivons en regard : *une pomme, la pomme* ; plus loin, dessinons deux pommes, plusieurs pommes, et

notons : *deux pommes, plusieurs pommes.* Ce croquis, plus rapide à exécuter qu'à expliquer, laisse à l'élève une notion nette de l'unité et de la pluralité, de la règle qui s'y rapporte quant à l'orthographe.

Les qualificatifs qui frappent le plus les écoliers sont ceux qui désignent les couleurs, les dimensions et les formes des objets. Représentons une fleur rouge, une pomme jaune, un chapeau blanc, une petite et une grande balle, une planche carrée, un cahier rectangulaire et écrivons en regard le nom de ces objets. L'écolier trouvera le qualificatif approprié.

Au cours supérieur, les degrés de signification des adjetifs seront bien compris par l'observation directe. Dessinons une petite maison (positif). Dessinons-en deux de différentes dimensions et deux de mêmes dimensions (comparatif de supériorité, d'infériorité et d'égalité). Enfin, si nous en représentons une toute petite et une très grande, nous aurons le superlatif absolu.

Le dessin d'êtres actifs étant plus difficile, pour l'étude du verbe, on peut se servir de tableaux représentant des actions : le cheval tirant la charrue, le maréchal forgeant le fer, le menuisier rabotant des planches. Il ne faudrait, toutefois, pas croire que toutes les règles de grammaire peuvent et doivent être traduites par des graphiques ; nous nous servirons du dessin seulement lorsque nous y trouverons avantage et que la clarté de l'exposition l'exigera.

*Rédaction.* — Le maître doit souvent faire appel à la dextérité de sa main pour la préparation des rédactions. Quelques exemples préciseront notre pensée. Les élèves décrivent le char ; le maître dessine séparément au tableau le châssis, les roues, les brancards, afin de pouvoir ensuite détailler nettement chaque partie. Si le cours supérieur traite de la féodalité, des guerres de Bourgogne ou de l'invasion de 1798, l'instituteur profile la silhouette du château de Chillon, de la vieille tour de Montagny, du château de Grandson, d'une tente ou du monument de Neuenegg. Le but de ces croquis est toujours le même : préciser un point de détail plutôt que de donner une idée générale, concrétiser tout ce qui peut être trop vague et trop abstrait pour les facultés de l'enfant.

*L'écriture.* — Nous avons tous pu nous rendre compte combien les jolis titres donnent du relief à un cahier. Les titres plaisent à l'enfant, affinent son goût et lui inspirent l'amour de l'art. Dès lors, pourquoi, dans les cours supérieurs, n'aurions-nous pas un cahier particulièrement bien tenu, orné de titres quelquefois en ronde ou en bâtarde, mais plus

souvent en capitales bien dessinées, laissant la porte ouverte à la fantaisie, que le maître dirigerait avec goût ? Les élèves y seraient astreints selon leurs facilités et l'application qu'ils y mettraient. Le travail du maître au tableau noir, conçu tantôt dans un style, tantôt dans un autre, guiderait les écoliers et inspirerait peu à peu l'amour de l'art aux élèves travaillant à temps perdu et à domicile.

*Le calcul.* — Cette branche abstraite a besoin d'être concrétisée. Après les premières opérations, il faut s'empresser de faire appel au dessin, qui forme la transition entre l'intuition pure et l'écriture des nombres.

Expliquons-nous par des exemples. Après avoir, au moyen de crayons, de bûchettes ou de boules, inculqué la notion du nombre 5, nous dessinons au tableau quatre poires et nous écrivons dessous 4 poires + 1 poire = 5 poires, puis  $4 + 1 = 5$ . Nous arrivons ainsi peu à peu à la notion abstraite du nombre en passant de l'objet à sa représentation graphique, puis au chiffre. Il est évident qu'il ne suffit pas de dessiner une seule catégorie d'objets ; il faut varier les exemples. Après avoir constaté que 4 poires + 1 poire = 5 poires ; 4 épis + 1 épi = 5 épis ; 4 bobines + 1 bobine = 5 bobines, l'enfant se rend compte que, quelle que soit la nature de l'unité,  $4 + 1$  font invariablement 5.

La multiplication, la division et la numération s'enseignent avant tout au moyen du matériel intuitif. Ce n'est pas à dire que le dessin ne puisse intervenir. Il ménage toujours la transition du concret à l'abstrait.

L'étude du système métrique demande plutôt l'observation directe des différentes mesures. Le tableau des poids et mesures que nous rencontrons dans les classes supplée à l'insuffisance du matériel intuitif. Arrivés aux mesures de surface, le dessin reprend la première place dans l'enseignement. Selon la leçon, le maître trace au tableau noir ; le mètre divisé en décimètre, un carré et un rectangle quelconque divisé en un nombre exact de décimètres et de centimètres carrés ; les mêmes figures peuvent être employées pour représenter le parallélogramme, le losange, le triangle, comparés à un rectangle ou à un carré de même surface et les polygones réguliers et irréguliers divisés en triangles. Avec un peu d'ingéniosité, on peut recourir également au dessin pour enseigner les fractions ; on trace une ligne divisée en parties égales, on représente un carré divisé en divers compartiments dont les multiples combinaisons donnent tour à tour une idée de l'unité, du quart, du nombre et de l'expression fractionnaire.

A côté de ces questions purement démonstratives, le dessin interviendra chaque fois que les données des problèmes le permettront, afin de diminuer l'aridité de la branche et exciter l'intérêt des élèves.

*Géographie.* — La géographie est une science d'observation. On ne conçoit plus guère l'enseignement de cette branche sans l'aide du dessin. Sur le tableau mis à plat et orienté, le maître représente les quatre parois de la salle d'école ; les élèves sont appelés à montrer la place de la porte, des fenêtres, du pupitre, des bancs. Ce travail est reproduit individuellement. On procède de même pour l'étude de la localité, en traçant d'abord la route qui traverse le village et passe près de la maison d'école. Peu à peu ce plan primitif se complétera par l'adjonction de l'église, de la laiterie, du château, du restaurant, du ruisseau, de la voie ferrée, des maisons et des chemins. La géographie locale ainsi comprise amène tout naturellement, en élargissant l'horizon, à l'étude des localités voisines et du district. Dès que nous sortons du rayon connu de l'enfant, nous avons soin de compléter notre leçon par l'exhibition de vues diverses. Les cartes-vues, que l'on trouve dans le commerce, sont généralement insuffisantes ; les réclames de nos Compagnies de navigation et de chemins de fer locaux rendent d'excellents services. Le maître doit faire ressortir certains détails. Tout ce qui caractérise une contrée au triple point de vue de la géographie physique, de la géographie économique et de l'archéologie passe sous les yeux des écoliers.

Au cours moyen, des coupes transversales et longitudinales sont faites dans le district et le canton. Un croquis panoramique montre les différences entre les Alpes et le Jura et apprend à connaître les sommités comprises dans l'horizon local.

La cartographie est une application du dessin à l'étude de la géographie. Elle devient plus scientifique au cours supérieur. Quelques maîtres font consister celle-ci en la reproduction minutieuse des cartes. Cet exercice a peu de valeur. Les travaux de cartographie doivent s'étendre aussi à la représentation partielle et agrandie des points étudiés. Un lac, avec les villages sis sur ses bords, une chaîne de montagnes avec les cols qui la traversent et les rivières qui en descendent formeront l'objet de ces devoirs. Ces derniers rendent l'élève moins esclave du manuel ; ils lui apprennent à voir les lieux dans la collectivité naturelle et ils sont utilisés dans la leçon, comme application, répétition et comme moyen de contrôle.

On emploie aussi le croquis pour définir les termes conventionnels. Sans quelques coups de craie, les expressions caps, golfes, détroits, cols, isthmes, sont des mots nébuleux qui augmentent le chaos des idées. Les profils ont également une grande importance. Le profil en long d'un cours d'eau nous dit s'il peut servir à l'irrigation et à la navigation. Le profil en travers permet la comparaison des versants en indiquant leur pente. Ces profils doivent toujours être dressés à une échelle réelle ou approximative en hauteur et en longueur. L'habitation, l'ameublement et les costumes qui caractérisent certaines contrées de la Suisse font aussi l'objet d'intéressantes leçons.

*Histoire.* — Une grande partie des indications données en parlant de la lecture et de la géographie s'appliquent à l'histoire. Impossible de faire revivre aux yeux de l'enfant un peuple, une époque, sans l'image. Aussi tous les manuels d'histoire destinés à l'enfance sont illustrés. Mais cette illustration n'est pas suffisante : au maître d'y suppléer par des croquis et des tableaux.

Pour enseigner l'émigration des Helvètes en Gaule, une série de traits suivant les voies naturelles de communication et convergeant tous vers Genève pour remonter ensuite vers le Jura et en franchir les gorges, montrent la marche suivie par les différentes tribus. La domination romaine est étudiée sur une carte qui indique les routes construites, les agglomérations et la ligne fortifiée du Rhin. Le maître cartographie également la répartition des peuples barbares sur notre sol. Le système féodal peut être figuré par un arbre dont la tige représente l'empereur ; les branches maîtresses, les grands vassaux ; les branches secondaires, la petite noblesse ; les rameaux, les hommes libres ; et les feuilles, les mainmortables et les serfs. Le maître prépare également les tableaux de l'état de la Suisse en 1291, de ses agrandissements successifs, et surtout de son état en 1798 : cantons confédérés, pays alliés, pays protégés, pays sujets.

En étudiant une bataille, nous en traçons au tableau le plan avec la marche des armées, les positions respectives occupées par les belligérants. Il ne faut perdre aucune occasion de rendre notre enseignement intéressant par l'illustration : dessin d'anciennes armes, armes modernes, drapeaux, armoiries, cuirasses, costumes, habitations, instruments de travail, bijoux, etc. Rien ne contribue autant à donner aux élèves une idée exacte de l'histoire de la civilisation.

*Instruction civique.* — Le dessin peut intervenir dans le cours d'instruction civique. Ces leçons, parfois si arides,

auraient plus d'attrait si nous placions sous les yeux des élèves des vues de landsgemeinde, d'hôtels de ville, du palais fédéral, ainsi que les portraits de nos principales autorités. Des cartes représenteraient les cercles de justices de paix, les ressorts de cours d'assises, les arrondissements fédéraux pour l'élection du conseil national, etc., et toutes ces notions feront dissiper le brouillard qui nuit à l'intelligence de notre organisation politique.

*Sciences naturelles.* — Les nombreux tableaux de nos collections nous aident dans l'enseignement des sciences naturelles, mais nombre de classes sont bien mal outillées sous ce rapport. Toutefois, même dans les classes les mieux fournies, le maître ne peut pas toujours avoir le tableau désiré. Il faut donc encore avoir recours au dessin. S'il s'agit de la zoologie, on s'en tient aux caractères distinctifs de chaque espèce, car il est difficile de dessiner un animal. On reproduit la patte du chien, la griffe du chat, le sabot du cheval, la mâchoire d'un rongeur, la coupe d'une taupinière avec ses galeries, le bec du moineau, de l'hirondelle, la tête de la vipère. Dans l'emploi des tableaux, on choisit de préférence ceux qui montrent l'animal dans son milieu biologique. Quant à l'étude de la botanique qui se fait presque toujours sur le sujet lui-même, on ne recourt au dessin que pour certaines parties trop petites pour que l'observation directe puisse renseigner l'élève sur la fonction de l'organe. Dans ce cas on dessine avec un fort grossissement un pistil, une étamine, la coupe d'un ovaire ou les stomates d'une feuille.

Des vues d'intérieur de mines, d'usines, de machines travaillant les métaux, agrémenteront l'étude de la minéralogie.

*Chant.* — Bien des schémas peuvent donner aux élèves une idée de la gamme et des intervalles. Rien de mieux que de représenter la gamme par une échelle dont les échelons sont plus ou moins rapprochés selon que les intervalles sont d'un ton ou d'un demi-ton. Cette échelle permet des exercices de solfège, d'étude d'intervalles, très variés. Le maître n'a qu'à promener sa baguette d'un degré à l'autre et les élèves exécutent. Des figures analogues permettent d'expliquer le rôle du dièze, du bémol, et d'étudier les gammes mineures. La durée des notes, ronde, blanche, noire, peut également être indiquée par des traits plus ou moins longs.

*Travaux féminins.* — Le dessin a surtout sa place marquée dans les applications aux travaux de l'aiguille, en vue du but que l'on veut faire atteindre aux jeunes filles. Ce but est de développer leur goût pour les travaux manuels.

Les petites filles trouvent attrayant et profitable de dessiner, d'après le croquis de leur institutrice, quelques représentations de travaux, les uns essentiellement utiles, les autres destinés à orner l'intérieur. Pour le tricot, on dessine une chaussette, un bas, avec indications des parties et proportions. Pour l'étude des points, on donne la direction des points et des coutures, du point de marque avec petites combinaisons formant des bordures très simples. Enfin, pour la couture, on dessine un mouchoir, un essuie-mains en indiquant les ourlets ; on fait des patrons de cols et de tabliers, de motifs simples brodés ou festonnés.

*C. — Les collections de dessins.*

Il n'est pas toujours facile d'exécuter au moment de donner la leçon certains dessins exigeant de l'habileté et de la précision. Dans ce cas, une collection de dessins exécutés pendant les moments de loisir est d'une grande utilité.

Ces dessins doivent être d'une grande dimension et coloriés. Les angles de la planche servent à développer les détails qu'il s'agit de faire ressortir. Indiquons quelques dessins que chaque classe devrait posséder. Pour l'hygiène, tableau de la composition chimique des aliments et boissons ; tableau comparatif de la valeur nutritive des aliments et des boissons ; estomac normal et estomac dilaté, ulcéré par l'alcool ; cœur sain et cœur gras ; rein normal et rein contracté, rein avec dégénérescence graisseuse causée par l'alcool ; foie sain et foie atrophié ; coupes du poumon, du cœur, du foie ; organes de la digestion. — Pour les sciences naturelles, schéma de la circulation du sang ; le squelette ; fracture et réduction ; maladies épidémiques de l'enfance ; l'œil ; l'oreille ; les oiseaux utiles ; schéma d'une machine à vapeur, d'un moteur à explosion, du télégraphe, du téléphone ; organes de la plante ; coupe d'une fleur complète ; plantes médicinales et vénéneuses ; plantes fourragères ; champignons comestibles et vénéneux. — Pour le calcul, tableaux de numération ; tableaux relatifs aux principes des fractions ; développement des différents solides. — Pour l'histoire, carte des stations lacustres ; carte des stations helvètes ; carte de la domination romaine ; carte de l'invasion des barbares ; carte de l'état politique de la Suisse en 1291 ; carte de la Confédération des VIII cantons ; la Confédération des XIII cantons ; la Suisse en 1798 ; plans des batailles livrées par nos aïeux. — Pour la géographie, plan de la salle de classe ; plan de la

localité avec communes circonvoisines ; relief de la contrée ; les districts ; les cantons avec leurs armoiries ; les principaux monuments historiques.

Nous n'avons nullement la prétention d'avoir énuméré tous les tableaux utiles ; néanmoins, le maître qui réunira une pareille collection sera bien outillé pour aborder l'étude de son programme.

*D. — Formation des maîtres en vue d'une meilleure utilisation du croquis rapide au tableau noir.*

A chaque instant, le maître a besoin du concours du dessin pour concrétiser son enseignement. Il est nécessaire qu'il soit à même d'exécuter un croquis rapidement et exactement. Il est donc à désirer qu'à l'école normale le maître reçoive une formation suffisante en vue de l'utilisation du croquis. Il importe, comme le dit M. Dévaud, « d'exercer « les aspirants-instituteurs au maniement rapide et assuré « de la craie sur la table noire, du fusain sur de simples feuilles « de papier. » Quand le maître est entré en fonctions, c'est surtout par l'exercice personnel et par la pratique journalière que le maître acquiert peu à peu l'habileté nécessaire. L'emploi des cahiers Merki, si recommandés par M. Schlæpfer, facilite sa tâche ; ils contiennent tout ce qu'il faut pour contenir la fantaisie enfantine ; tout y est représenté : les quatre saisons, les objets d'école, les meubles et les ustensiles. Il est également désirable que la Direction de l'Instruction publique organise des cours périodiques, gratuits et de courte durée. Les maîtres y apprendraient la manière de représenter rapidement les objets. Enfin, il est à souhaiter que Messieurs les Inspecteurs fassent donner dans chaque arrondissement des conférences par des maîtres compétents.

## DEUXIÈME PARTIE

### **Le dessin comme moyen d'expression de l'élève**

Dès sa plus tendre enfance, l'élève aime à dessiner. Qui de nous n'a pas souri devant les bonshommes à figure de pleine lune, à jambes en fuseau que les bambins exécutent volontiers. N'avons-nous pas dû parfois rappeler à l'ordre

certains écoliers qui perdent leur temps à tracer des ébauches burlesques ? L'enfant est imitateur. Il a continuellement des figures sous les yeux. Montrez-lui une image, il a le désir de la reproduire. Le fait est donc indéniable, l'enfant aime le dessin et s'y adonne de tout cœur.

A ces tendances, le maître doit donner une satisfaction raisonnable ; il doit utiliser et développer ce penchant naturel. A cet effet, il faut éveiller d'abord la curiosité de l'élève par ce qui lui plaît, éviter de le décourager, mettre à sa disposition des crayons de diverses nuances. Comme il ne perçoit pas le côté abstrait des choses, il ne faut pas commencer par lui faire dessiner des lignes, des angles, sans concrétiser notre enseignement : le fil à plomb sert de ligne verticale et les fils de la conduite électrique représentent l'horizontale.

*Le dessin comme moyen d'expression.* — « L'enseignement de la langue maternelle développe la faculté de dire, d'écrire ou de lire les choses par les mots ; l'enseignement du dessin développe la faculté de dire, d'écrire les choses par les lignes <sup>1</sup>. »

Le dessin est une langue écrite, comprise de tous, plus universelle que l'espéranto ; il représente les objets tels qu'ils sont dans les aspects les plus divers. Ce mode d'expression convient spécialement à l'enfant inhabile encore à s'exprimer verbalement ou par l'écriture. La rédaction, pour lui, est une science hérissée de difficultés, tandis que le dessin laisse libre cours à sa fantaisie et à son imagination. Le maître a donc là sous la main un puissant auxiliaire : il serait coupable de ne pas s'en servir dès les premières années de scolarité. Ne serait-ce pas un moyen de rendre l'école attrayante ? Employons la représentation naturelle des choses avant leur représentation conventionnelle par les lettres. Plus tard, nous combinerons ces deux modes d'expression pour avoir les rédactions illustrées.

Chaque page du syllabaire fournit un motif de dessin. Après le premier chapitre, on reproduit l'épi et les outils du moissonneur, la faux, la fourche, le râteau. A côté de la bobine, on place le fil, les ciseaux, l'aiguille, le dé. La bouteille, le verre, la bonbonne accompagnent la carafe. Tous les tableaux se prêtent à ces petits exercices qui préparent à la rédaction. L'élève, par ce moyen, acquiert des idées et s'habitue à les grouper, en attendant qu'en deuxième année, par de simples croquis, il communique ses impres-

<sup>1</sup> M. Schlæpfer.

sions relatives au nombre, à la forme, à la quantité, au mouvement, à la grandeur, etc.

Tous, nous avons eu sous les yeux le récit du voyage d'un Indien, raconté par une série de tableaux. Le jeune écolier ne pouvait-il pas nous répéter une petite historiette comme application de leçon ? En voici un exemple, découlant du tableau « lune » :

Un jeune garçon était sorti de la maison un soir malgré la défense de sa maman. Un gros nuage noir cachait la lune. Il ne voit pas une grosse pierre, tombe et rentre au foyer paternel. Sa maman le punit.

Le maître encouragera l'imagination des élèves, mais ne se contentera pas de toutes leurs fantaisies. Non dirigés, ces exercices ne seraient que de simples récréations.

*Rédactions illustrées.* — C'est aux cours inférieurs que les deux modes d'expression, dessin et écriture, peuvent se combiner le plus souvent. Chaque leçon de choses donne lieu à des rédactions, qui seront rendues plus frappantes si un croquis les accompagne. Ces travaux captivent l'esprit de l'enfant, éloignent les distractions et rappellent les choses oubliées. L'enfant observe et les idées germent à foison. L'exercice prend toutes les formes. Parfois, le maître indique à l'avance le sujet à traiter ; les élèves l'illustrent alors au moyen d'images découpées.

Au cours supérieur, les illustrations sont moins fréquentes. Elles dépendent du temps disponible et du sujet traité. Les rédactions tirées des sciences naturelles s'y prêtent le mieux. Un croquis accompagne quelquefois les lettres. Rien de plus naturel que de joindre à la commande d'un meuble son croquis coté.

L'illustration procure un autre avantage : elle donne l'occasion d'une modeste éducation artistique.

*Les observations dessinées*, s'il est vrai que l'enfant doit beaucoup observer, le dessin est le complément nécessaire de l'observation ; il la rend plus scrupuleuse, plus sincère et il en fixe les résultats. Dites à un enfant de regarder un objet, une minute lui suffit ; interrogez-le ensuite, et vous verrez combien son examen a été superficiel. En l'obligeant à faire le dessin de l'objet observé, on l'amène à examiner le détail après le détail, à mesurer et à contrôler. Le travail a été long, mais d'autant plus profitable. Le dessin astreint l'élève à fixer son attention.

Les exercices d'observation servent d'application à une leçon. Après avoir étudié la feuille, les élèves reproduisent différentes espèces de feuilles et les distinctions remarquées

font l'objet de la leçon suivante. En zoologie, les écoliers observent le bec crochu d'un rapace et celui d'un granivore, les incisives d'un rongeur et les canines d'un carnassier. Dans les promenades scolaires, le cours supérieur, assis sur un tertre, profile la silhouette du Jura, la rive du lac de Neuchâtel, pendant que le maître donne une leçon sur la plaine broyarde au cours moyen.

Pour ce genre d'exercices, deux cahiers spéciaux sont nécessaires : l'un reçoit le croquis brouillon, et l'autre, la mise au net. Leur confection exige du travail, mais ce travail est fécond. « Une heure de dessin, a dit Diesterweig, est plus « profitable pour l'intuition que la contemplation d'un objet « dix heures durant. » De son côté, M. Labouret a écrit : « La figuration graphique des observations faites établit « entre les expressions verbales et les figures tracées, une « concordance favorable à l'exacte et intelligente compré- « hension des notions acquises. »

*Le dessin comme moyen de contrôle.* — Le dessin sert encore dans les différentes branches à vérifier les connaissances de l'enfant et à contrôler la compréhension d'un sujet. Dans la répétition des leçons, au lieu d'employer la récitation orale, le maître avisé peut avoir recours à un autre procédé. En géographie, l'élève qui a compris sa leçon peut tracer le profil en travers d'une vallée en indiquant le changement des productions d'après l'altitude. Un épi, une grappe de raisin figurent les cultures ; des sapins, la forêt ; de petits chalets marquent la région des pâturages ; un hôtel et un guide, une station d'étrangers. Au lieu d'appeler les enfants à la carte, mettons-leur quelquefois un morceau de craie dans la main. Un élève dessine la principale rivière d'un canton et ses affluents ; un second ajoute les montagnes et les cols ; un troisième place les localités. La carte intervient pour corriger les graphiques, lorsque les fautes commises ne sont pas remarquées des condisciples. On utilise naturellement la craie de différentes couleurs.

L'élève interrogé décrit péniblement ; au lieu de le tourmenter de questions qui le déconcertent, faisons-lui esquisser en deux ou trois traits l'objet de sa récitation. « Souvent, « le dessin lui sera un meilleur moyen d'expression que les « mots, » nous dit M. Dévaud. Si naïf que soit le croquis, n'est-ce pas la plus sûre révélation de ce que l'enfant a compris et s'est assimilé ? Les erreurs révéleront les défaillances de son attention et signaleront aussi ce qui, dans notre enseignement, a dépassé son niveau intellectuel.

*Conditions du matériel.* — Les classes de la ville sont en

général bien outillées pour l'usage intensif du dessin, mais les écoles rurales ne bénéficient pas du même avantage. La surface du tableau noir est souvent insuffisante. Le maître placerait volontiers un croquis sur le tableau, mais celui-ci porte des données de problèmes ou un plan de rédaction que l'on ne peut effacer pour le moment. Dans certaines classes, on ignore même les craies en couleur. Les chevalets, les tables spéciales pour le dessin ou les travaux manuels, les tableaux et les objets de démonstration, la règle graduée, l'équerre, le compas, sont trop peu connus dans nos écoles. Dans ces conditions, les élèves se trouvent dans des conditions défavorables pour dessiner. Ils sont gênés et doivent se lever pour apercevoir le modèle. Avec les bancs à deux places, l'inconvénient disparaît, car il est plus facile de se disposer en cercle. Multiplions si possible les exemplaires de l'objet à dessiner.

L'ingéniosité du maître comblera quelques lacunes. Il fabriquera avec du carton de petits appareils destinés à démontrer les lois de la perspective. Avec du fil de fer, il bâtira des solides. Chaque classe devrait posséder au moins un cylindre et un cube.

Quant au papier, écoutons ce que dit une revue belge :  
« Le but que l'on poursuit par l'application de la méthode  
« de dessin d'après nature ne pourrait être atteint si le papier  
« quadrillé et pointillé continuait à être employé dans nos  
« classes. Recommandé uniquement pour les cours inférieurs,  
« ce procédé n'a pas tardé à s'introduire dans le degré moyen.  
« Les hommes d'école sont généralement aujourd'hui d'accord pour reconnaître que les dessins plus ou moins jolis  
« que les enfants font sur le papier quadrillé ne sont que  
« des trompe-l'œil, que ces enfants ne fournissent que des  
« tracés informes lorsqu'on les oblige à se servir d'un papier  
« non préparé. L'expérience démontre que ces moyens sont  
« un obstacle sérieux à ce que les élèves apprennent à bien  
« observer et à bien analyser. Loin de rendre de bons services  
« au premier enseignement du dessin, ils n'aboutissent qu'à  
« amoindrir l'effort d'attention, à retarder l'éducation de  
« l'œil, à rendre la main hésitante. »

L'emploi des cahiers offre des inconvénients ; ils occupent trop de place. La moitié pend à côté du pupitre ou se chiffonne sous le coude du voisin. Après une année, les cahiers utilisés dans ces conditions ne sont plus présentables. Il serait plus pratique et plus fructueux de leur substituer des feuilles volantes. Le papier gris, moins salissant, est préférable au papier blanc. Dans certaines librairies, on trouve

à bon marché des feuilles de diverses nuances, sachons en profiter.

« La forme et la couleur, si différentes qu'elles soient entre elles, n'en sont pas moins pour l'enfant une chose non divisée ; l'intelligence des couleurs s'acquiert même surtout par le moyen de la forme, comme aussi les formes nous apparaissent plus saisissables par le moyen des couleurs<sup>1.</sup> »

C'est dire que maître et élèves se serviront de couleurs. Les crayons Rubens sont à recommander. Ces couleurs se superposent très bien et ne coûtent pas cher. On trouve des boîtes de six pièces suffisantes pour les écoliers. Ayons également pour le dessin des crayons spéciaux de différents numéros et ne souffrons pas une seule gomme par cours !

Bien des progrès restent à réaliser au point de vue du matériel. Les trop nombreux changements de méthodes n'ont pas contribué à son perfectionnement.

## TROISIÈME PARTIE

### Le dessin comme moyen d'éducation

Pendant longtemps, le dessin ne fut considéré que comme branche d'agrément et son enseignement laissa à désirer. Aujourd'hui on admet qu'il joue un certain rôle éducatif. Il favorise le développement de la vue, du toucher, du jugement et de l'imagination ; il fait aimer le beau. Il exerce l'œil à voir juste, par l'évaluation des dimensions, par la perception visuelle de la direction, de la distance, par l'appréciation des surfaces, des volumes et par la distinction des couleurs. Dans l'exécution d'un dessin, l'œil est soumis à une discipline ; il est astreint à apporter à la vision une attention soutenue qui permet l'analyse des plus petits détails. La main s'exerce aussi, puisque c'est elle qui transcrit les formes que la vue perçoit ; par la répétition de l'exercice, elle acquiert une habileté surprenante. Le novice passera des heures à représenter grossièrement un objet, tandis que le professionnel l'esquissera en quelques traits.

« Le dessin éveille l'esprit d'observation par la triple

<sup>1</sup> Fröbel.

« nécessité de rechercher pour les traiter tous les détails de l'ensemble, de remarquer la dépendance des parties entre elles, de procéder à des analyses et à des synthèses. L'esprit d'observation est considéré avec raison comme une des qualités les plus précieuses dans la vie. La différence entre deux hommes consiste en grande partie dans la justesse, la solidité et l'intelligence de leurs observations. L'un s'en va sans prendre aucun intérêt aux choses extérieures, absorbé qu'il est dans ses propres pensées ; un autre prêtera attention aux choses qui se passent autour de lui, mais sans les apprécier ; un très petit nombre de personnes seront tout à la fois empressées à observer et accoutumées à réfléchir. Le dessin d'après nature force l'attention à se fixer sur les êtres et les choses, sur les spectacles de la vie familière <sup>1.</sup> »

Le dessin développe encore la mémoire et l'imagination ; l'esprit observe des formes et des couleurs diverses qui sont conservées, combinées et reproduites. La mémoire des formes réclame une culture aussi bien que celle des idées. Avantageux pour tous, cette culture est indispensable à ceux qui pratiqueront un jour les arts et les métiers, car ils auront fréquemment à reproduire de mémoire des choses observées. Dans le dessin d'ornementation, l'imagination de l'élève se donne libre cours et arrive à trouver de jolis motifs.

Les rapporteurs du Congrès international de l'enseignement du dessin, tenu à Londres en 1908, insistent sur l'importance de l'appréciation artistique, dont les effets moraux, disent-ils, peuvent réagir sur l'utilitarisme qui domine actuellement. Il est certain que parmi les moyens extérieurs qui sont recommandés pour développer le goût du beau, aucun ne vaut le dessin.

L'enfant s'habitue à la propreté, à la régularité ; il apprend à avoir soin du matériel. Les difficultés qu'il surmonte, le désir de réussir et de faire mieux que ses camarades contribue à la formation de la volonté et du caractère.

*Le dessin, moyen d'éducation professionnelle.* — Outre sa valeur éducative, le dessin se recommande par son importance pratique. C'est un langage que tout ouvrier peut posséder et comprendre. L'industriel qui veut fabriquer une pièce, si simple soit-elle, la dessine préalablement. L'inventeur a besoin de recourir à une expression tangible de son idée. La tailleuse se sert du dessin pour esquisser un nouveau

<sup>1</sup> Rapport Bondallaz.

patron ; la brodeuse, le maçon, le charpentier, ne peuvent s'en passer. Le paysan lui-même doit s'en servir pour l'établissement ou l'interprétation d'un plan de construction, pour commander un outil ou une pièce de machine agricole.

Puisque le dessin a une si grande importance, donnons-lui une tendance pratique. Dans les écoles de garçons, attachons-nous au croquis coté et au dessin ornemental. Dans les classes de filles, par contre, appliquons-le aux travaux à l'aiguille.

Certes, le but de l'enseignement du dessin dans les écoles primaires n'est pas de former des artistes. C'est aux écoles professionnelles qu'incombe ce soin. L'enfant acquerra à l'école primaire les aptitudes générales, les qualités visuelles et manuelles qui le rendront propre à l'exercice de n'importe quelle profession. Nous devons avoir surtout en vue une bonne culture préparatoire en tenant compte du milieu.



## CONCLUSIONS

---

1. Les croquis au tableau noir forment l'un de nos meilleurs procédés d'intuition. Ils complètent l'observation directe et y suppléent au besoin.

2. Le dessin prête un précieux concours à toutes les branches du programme, mais spécialement aux leçons de choses, à la géographie, à l'histoire, au calcul et aux sciences naturelles.

3. Nos musées scolaires doivent renfermer un certain nombre de tableaux préparés par le maître en rapport avec son programme. Les collections de dessins remédient à l'insuffisance de l'illustration de nos manuels.

4. Il faut procurer aux maîtres le moyen de se perfectionner dans l'art de tracer des croquis rapides. Il serait désirable que la Direction de l'Instruction publique organisât à cet effet des cours périodiques de dessin.

5. Dès la première année de scolarité, le goût inné de l'enfant pour le dessin doit être favorisé et peut être mis à contribution pour rendre les leçons intéressantes.

6. Le dessin est, avec les leçons de choses proprement dites, la base de la composition aux cours inférieurs, tandis qu'il n'en est que le complément dans les cours supérieurs.

7. Le dessin est le meilleur moyen de contrôle des tâches d'observation.

8. Notre matériel scolaire aurait besoin d'être amélioré.

9. Dans l'enseignement du dessin, il faut aviser à développer la justesse de l'œil, la souplesse et l'assurance de la main, afin de fortifier l'esprit d'observation, la mémoire visuelle, l'imagination créatrice et le goût artistique.

10. Le dessin est nécessaire à l'éducation professionnelle de l'artisan.

11. La méthode de concentration tire le dessin de son isolement et le lie naturellement au calcul, à la géographie, à l'histoire et aux sciences naturelles.

12. Il est à désirer que MM. les Inspecteurs imposent aux maîtres, dans leurs prochains programmes d'études, un certain nombre d'exercices pratiques et relatifs à diverses branches, avec adaptation du dessin comme auxiliaire. Le contrôle se ferait par le Journal de classe, par les dessins du maître et par les cahiers des élèves.

---

## LISTE

DES

rapporteurs de district et des maîtres  
qui ont traité la question mise à l'étude.

---

### I<sup>er</sup> arrondissement (Broye).

Rapporteur : M. Bondallaz, Donat, La Vounaise.  
Collaborateurs :

R. Srs Bolley, Fétigny ; Galley, Fétigny ; Luissier, Domdidier ; Maggi, Domdidier ; Rondel, Domdidier ; Schneller, Cugy ; Vuarnoz, Cugy ; M<sup>les</sup> Charrière, Montet ; Ducarroz, Cousset ; Joye, Mannens ; Schneuwly, Montagny-la-Ville ; Sterroz, Bussy ; MM. Roulin, Bussy ; Sansonnens, Nuvilly ; Sauteur, Morens ; Singy, Russy ; Thierrin, Font ; Baillif, Murist ; Berset, Surpierre ; Bersier, Châbles ; Bise, Rueyres ; Bise, Dompierre ; Bise, Franex ; Bourqui, Vuissens ; Brasey, Ménières ; Brasey, Lully ; Broye, Aumont ; Chammartin, Mannens ; Corboud, Montbrelloz ; Ducarroz, Montet ; Goumaz, Fétigny ; Losey, Montborget ; Loup, Gletterens ; Pillonel, Vallon.

### IV<sup>me</sup> arrondissement A.

Rapporteur : M. Victor Chablais, Fribourg.  
Collaborateurs :

M<sup>les</sup> E. Cardinaux, J. Cardinaux, Carrel, Castella, Corboud, Erath, Gutknecht, Kolly, Marchand, Plancherel, Ruffieux, Savoy, Schærly, Schneider, Sautaux, Zosso, M. Pilloud Casimir.

### IV<sup>me</sup> arrondissement B.

Rapporteur : M. A. Bulliard, Givisiez.  
Collaborateurs :

R. Srs Marie-Louise, Belfaux ; Stanislas, Belfaux ; M<sup>les</sup> Butty, Corminbœuf ; Chervet, Pensier ; MM. Gremaud, Belfaux ; Passaplan, Corminbœuf ; Bongard, Villars-sur-Glâne ; Carrel, Villarepos.

Les autres maîtres ont traité des sujets spéciaux.

**IV<sup>me</sup> arrondissement B :**  
**Cercles de Prez, Farvagny et Le Mouret.**

Rapporteur : M. Rotzetter, Magnedens.

Collaborateurs :

R. S<sup>rs</sup> Sigisberte, Arconciel ; Marie du Calvaire, Bonnefontaine ; Louise-Marie, Bonnefontaine ; Lucie, Corpataux ; Alma, Cottens ; Angèle, Ependes ; Danielle, Ependes ; Geneviève, Ependes ; Marie-Alphonsine, Estavayer-le-Gibloux ; Virginie, Estavayer-le-Gibloux ; Denise, Favagny ; Gabrielle, Farvagny ; Nicoline Seydoux, Lentigny ; Caroline Dewardat, Marly ; Cassilde Rey, Marly ; Stéphanie, Neyruz ; Stéphanie Tschan, Onnens ; Marie-Eulade, Praroman ; Pauline de la Croix, Praroman ; Aurélie, Prez-vers-Noréaz ; Clémence, Prez-vers-Noréaz ; Aquilina Morard, Treyvaux ; Jeanne, Treyvaux ; Séraphine Francey, Treyvaux ; Marie, Vuisternens-en-Ogoz ; MM. Tinguely, Autigny ; Grandjean, Chénens ; Bise, Cottens ; Vez, A., Estavayer-le-Gibloux ; Chardonnens, Neyruz ; Andrey, Onnens ; Moullet, Ponthaux ; L. Rossier, Praroman ; J. Dévaud, Treyvaux ; Sugnaux, Villarsel-le-Gibloux ; Vollery, Vuisternens-en-Ogoz ; Thierrin, J., Zénauva.

**V<sup>me</sup> arrondissement : Gruyère.**

Rapporteur : M. H. Clerc, Estavannens.

La liste des collaborateurs manque.

**VI<sup>me</sup> arrondissement : Glâne.**

Rapporteur : M. Grandjean, J., Romont.

Collaborateurs :

R. S<sup>rs</sup> Berger, Villarimboud ; Gérard, Siviriez ; Tschopp, Romont ; Rukenbach, Villarimboud ; Rosset, Chapelle-sur-Oron ; Sublet, Villaz-St-Pierre ; M<sup>les</sup> Baumgartner, Romont ; Bays, Rue ; Bitterlin, Châtonnaye ; Borcard, Rue ; Desbieux, Le Saulgy ; Genoud, La Joux ; Gilland, Romont ; Grand, Romont ; Gumy, Les Glânes ; Lafaverges, Torny ; Hensler, Romont ; Pochon, Romont ; Ridoux, Vuisternens ; Rossier, Sommentier ; Seydoux, Vauderens ; Seydoux, Villaranon ; R. S<sup>rs</sup> Pfyffer, Siviriez ; Richard, Auboranges ; M<sup>les</sup> Thorimbert, Châtelard ; Vez, Middes ; MM. Abriel, Châtelard ; Abriel, Massonnens ; Broye, Ecublens ; Bugnon, Siviriez ; Berset, Villariaz ; Chenaux, Villarsiviriaux ; Déneraud, Vauderens ; Descloux, Chavannes-les-Forts ; Desbieux, Romont ; Ecoffey, Estévenens ; Eggerswyler, Châtonnaye ; Grivel, Orsonnens ; Gendre, Lieffrens ; Jungo, Villargiroud ; Monnard, Esmont ; Mottet, Chavannes-sous-Orsonnens ; Page, Sommentier ; Perroud, Berlens ; Rey, Ursy ; Rey L., Villaraboud ; Rey, Middes ; Roggo, Vuarmarens ;

Rouiller, Promasens ; Rossier, Chapelle ; Rotzetter, Billens ; Schorro, Grangettes ; Surchat, Hennens ; Terrapon, Prez-vers-Siviriez ; Vauthey, Vuisternens-devant-Romont ; Wicht, Torny ; Vollery, Villarimboud.

**VII<sup>me</sup> arrondissement : Veveyse et cercle de Vaulruz.**

Rapporteur : M. Bugnon, L., Bossonnens.

Collaborateurs :

Révérendes Soeurs de Semsales, d'Attalens, de Châtel, du Crêt et de Sâles ; M<sup>lles</sup> Dunand, Vaulruz ; Maillard, Granges ; Genoud, Prayoud ; Bossel, Besencens ; Savoy, Vuadens ; Corboz, Vuadens ; Gremaud, Châtel ; Maillard, La Rougève ; Rossier, Porsel ; Braillard, le Jordil ; Lehmann, Pont ; MM. Rossier, Porsel ; Villars, Châtel ; Fr. Tranchant et Raymond, Attalens ; MM. Plancherel, Vaulruz ; Jacquet, Maules ; Descloux, Rueyres-Treyfayes ; Dévaud, Bossonnens ; Musy, Fruence ; Musy, Semsales ; Gauderon, Bouloz ; Thorin, Sâles ; Perrin, Romanens ; Grandjean, Grattavache ; Pachoud, Tatroz ; Pfulg, Le Crêt ; Déglyse, Granges ; Gabriel, La Verrerie.

*Le rapporteur général :*

**Séraphin WICHT**, instituteur.

